

Vers la frontière orientale on trouve encore : le St. Jean, déjà considérable avant d'entrer sur le territoire du Nouveau-Brunswick, où il porte les eaux d'une foule de lacs et de petites rivières qui abondent en poisson et en gibier ; le Madawaska, qui sort du lac Témiscouata et se jette dans le St. Jean ; le Ristigouche, qui sépare le Bas-Canada du Nouveau-Brunswick, et dont l'embouchure, large d'environ 4 milles, est nommée la baie de Ristigouche ; le Matapédiac, affluent du Ristigouche, &c.

23. *Lacs* : Le lac Témiscaming, principale source de l'Outaouais ; le lac Abbitibbi, dont les eaux coulent vers la baie d'Hudson ; le lac St. Jean, traversé par le Saguenay ; le lac Champlain, situé presque entièrement entre le New-York et le Vermont, et dont la partie comprise dans le Bas-Canada s'appelle la baie de Missiskoui ; le lac Memphrémagog et le lac Mégantic, sur la frontière du sud-est ; le lac Témiscouata et plusieurs autres, situés sur le territoire en dispute entre le gouvernement américain et celui de la Grande-Bretagne (Appendice, No. 1) ; le lac des Deux-Montagnes, vers l'embouchure de l'Outaouais ; le lac St. François, le lac St. Louis, et le lac St. Pierre, qui sont autant d'élargissements du fleuve St. Laurent..... et une foule d'autres.

24. *Iles* : Les principales sont : l'île de Montréal, située au confluent du fleuve St. Laurent et de l'Outaouais, longue de 34 milles et large de 11, riche en commerce, en céréales, en fruits, et en pierre à bâtir de la plus belle espèce—peuplée de 50,000 habitants, et divisée en 9 paroisses, outre la ville de Montréal (a) ; l'île Jésus, séparée de celle de Montréal par un chenal qu'on nomme la rivière des Prairies, longue de 22 milles et large de 6, fertile en grains, contenant 3 paroisses et 8,000 habitants ; l'île d'Orléans, située dans le fleuve, à 3 milles et demi de Québec, longue de 19 milles et un quart, large de 5 et deux tiers, qui renferme 5 petites paroisses et une population de 5,000 âmes—remarquable par la qualité excellente de son

(a) Voyez l'Appendice, No. V.